



BULLETIN MUNICIPAL
N° 50 DÉCEMBRE 2013

BONNE ANNÉE 2014

BLOAVEZ MAD 2014

WAR ARAOK BEPRED

SOMMAIRE

LE MOT DE LA RÉDACTION

LE MOT DU MAIRE

LES ADJOINTS

Travaux	p 4
Urbanisme	p 5
Affaires scolaires	p 6-7
Tourisme, camping municipal	p 8

LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux.....	pp 9 à 13
CAL.....	p 14
Elections municipales 2014.....	p 15

LA VIE SCOLAIRE

L'école maternelle	p 16
--------------------------	------

LA VIE SOCIALE

Centre de loisirs - FCPE.....	p 17
-------------------------------	------

LA VIE ASSOCIATIVE

Ateliers et chemins - Danse passion	p 18
Bourse aux vêtements - Dys de cœur.....	p 19
Gavotte Louannécaine - Espoirs Talibés....	p 20
ARAL	p 21
Voix liées - Diwan	p 22

LA VIE SPORTIVE

Forum des Associations.....	p 23
USPL.....	p 24
Mell Zorn - Bad'loisirs.....	p 25
Cyclos - Gymnastique.....	p 26
Baby gym - Tennis Club.....	p 27
Baby ball - Aikido.....	p 28

ENVIRONNEMENT

Maisons fleuries 2013 - désherbage.....	p 29
Les fruits - Frelons asiatiques.....	p 30

PÊLE MÊLE

P 31

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

P 32

ARTISANS COMMERÇANTS

P 33

INFOS PRATIQUES

P 34



LE MOT DE LA RÉDACTION

Voici livré le cinquantième numéro du bulletin municipal et le dernier de ce mandat. Vous, lecteurs, vous le trouverez moins dense en textes mais plus prolixe en photos. La raison en est la proximité des élections municipales qui empêche l'équipe en place de publier toute publicité autour de son action. Vous lirez donc les informations relatives à la vie communale de façon succincte et dépouillée.

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2014.



Ce bulletin est respectueux de
l'environnement. Il est imprimé
avec des encres naturelles et sur du
papier recyclé.



Pendant les 6 mois précédant les échéances municipales, la loi interdit aux élus en place, de promouvoir, par l'intermédiaire du bulletin municipal, les investissements réalisés ou en projet. Cette disposition garantit ainsi l'égalité des candidats.

En cette fin d'année 2013, j'exprime le vœu que demain vous conservez santé et joie, un cercle de famille et d'amis chaleureux, une vie professionnelle garante de dignité et d'indépendance.

Pour ma part, après 25 années de présence à la Mairie, je m'en vais avec la nostalgie du temps trop vite écoulé mais dans la sérénité. Merci à vous tous.

La devise de Louannec est déjà tout un programme pour les futurs élus :

« War araok Bepred » Toujours de l'avant !

De tout cœur, Bonne Année à tous !

Blaovez mad et Kenavo !

Le Maire

Jean NICOLAS





TRAVAUX



Route de kernu



Voie verte



Rue du Tossen



Poste de refoulement Poulajous



Poste de refoulement Poulajous



URBANISME

Poulajous Bihan

Le lotissement après viabilisation se construit. Les terrains vendus à 50 € le m² ont trouvé acquéreurs, les permis ont presque tous été délivrés et les maisons s'édifient peu à peu.



Zone humide

La zone humide située devant le lotissement au sud sert pour sa partie sèche de bassin tampon aux eaux pluviales pour ce lotissement. Pour le reste, les services du Bassin Versant nous ont fourni un plan d'aménagement de la zone qui respecte l'environnement (faune et flore des milieux humides) et qui permettra, après aménagement, la promenade.

Poulajous Braz

La réserve foncière de Poulajous Braz est dédiée à l'édification d'un lotissement de 54 lots, ceci respectant les prescriptions du SCOT : 20 logements à l'hectare, mixité sociale, connexion par voies douces... Un appel d'offres a donc été lancé pour recruter un bureau d'études afin d'établir plans, règlement et cahier des charges. Le résultat de la consultation en marché négocié a permis de retenir le cabinet AT Ouest, moins-disant et répondant aux exigences demandées. Début décembre, le travail sur l'élaboration des plans a commencé entre ce cabinet d'études et la commission urbanisme.



Révision du PLU

Une coquille s'était glissée dans la prescription de révision de PLU au sujet de l'identité du SAGE, à la place de « Baie de Lannion », il avait été corrigé SAGE « Guindy, Jaudy, Bizien ». Cette correction n'a pas été enregistrée. La Commune a donc repris une délibération de prescription avec l'appellation corrigée.

Cependant le travail sur le cahier des charges pour recruter un cabinet d'études n'a pas été retardé. La commission urbanisme a travaillé de concert avec les services de la DDTM de St Brieuc et ceux du SCOT pour réaliser ce cahier. Le lancement de l'appel à candidatures a eu lieu le 6 décembre afin d'obtenir des réponses en début d'année. L'analyse des dossiers sera réalisée à la mi-janvier afin de pouvoir commencer aussitôt le diagnostic.



AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole Maternelle

L'école maternelle a trouvé un équilibre dans son fonctionnement malgré le maintien d'une répartition des enfants sur trois classes.

Les effectifs à l'école maternelle sont en légère progression par rapport à l'année dernière (93 enfants au lieu de 86).

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
ECOLE MATERNELLE	2011	TPS	14
	2010	PS	27
	2009	MS	32
	2008	GS	20
	TOTAL		93

Ecole Élémentaire

L'école élémentaire a eu une rentrée de septembre sereine avec le maintien de la septième classe.

Les effectifs à l'école élémentaire sont restés stables par rapport à l'année dernière :

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
ECOLE ELEMENTAIRE	2007	CP	28
	2006	CE1	34
	2005	CE2	36
	2004	CM1	28
	2003	CM2	40
	TOTAL		166

Activités périscolaires : mise en place de la réforme des rythmes scolaire

Elle est appliquée après plusieurs mois de concertation, d'échanges et d'analyses de solutions, entre les enseignants, les représentants de parents, les élus et le personnel communal.

La réforme s'applique sur les deux écoles publiques de Louannec (166 enfants en élémentaire et 93 enfants en maternelle), sur deux lieux distants géographiquement de 200m.

C'est un total de 16 intervenants différents qui participent à l'encadrement des activités périscolaires, aussi bien en maternelle qu'en primaire. Les activités proposées sont : éveil corporel, zumba, yoga, ateliers scientifiques, arts plastiques, musique, poterie, théâtre, capoeira, multisports, ... (toutes les activités sont détaillées sur le site web de la commune www.louannec.com).

Les enfants sont accueillis dans les locaux situés autour des deux écoles (salle des sports, salle des fêtes, Centre ALSH, ...) ainsi qu'à l'école maternelle pour les plus petits. Cette proximité permet des transferts rapides pour les enfants entre l'école et le lieu de l'activité ce qui laisse une grande part au développement de cette activité (c'est d'autant plus vrai pour les maternelles...).

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se font par groupe de niveau et sont totalement incorporées dans les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), ce qui permet ainsi d'éviter de surcharger les journées des enfants.

Chaque enfant a reçu son livret des TAP présentant les activités proposées ainsi qu'une présentation de l'intervenant encadrant cette activité. Ce livret était accompagné du planning annuel de l'enfant en fonction de son groupe d'appartenance, ce qui fait qu'un enfant dans un groupe connaît son programme d'activités pour l'année scolaire.

En maternelle :

Les enfants de maternelle, qui ne font pas la sieste, sont accueillis tous les jours de la semaine en début d'après-midi de 14h à 14h50 pour des activités dites « calmes » (musique, poterie, théâtre, ..., yoga, éveil au cirque, à la danse, ...). La grande partie des activités se passe au sein même de l'école maternelle sur des cycles de 7 (et 8) semaines (entre chaque période de vacances), soit 5 cycles. Les plus petits faisant la sieste sont accueillis comme les années précédentes dans les dortoirs aménagés. Les horaires vont de 9h à 16h30 tous les jours (9h à 12h20 le mercredi).

En élémentaire :

Les enfants de l'école élémentaire sont répartis en deux groupes, ayant chacun deux activités par semaine de 15h à 16h15 (Gr.I : Lundi et Jeudi, Gr.II : Mardi et



Handball avec Alice

Vendredi), l'une culturelle et l'autre sportive. Les activités se déroulent en dehors de l'enceinte de l'école élémentaire (hormis pour l'atelier d'arts plastiques) ce qui préserve l'organisation de l'école. L'année scolaire est découpée en 9 cycles de 4 séances. L'école en élémentaire se fait de 8h50 à 16h15 tous les jours (8h50 à 12h20 le mercredi).

De l'avis général, les enfants sont ravis de ce changement car il leur permet de découvrir des activités nouvelles tout en préservant l'apprentissage nécessaire à leur développement, même si la mise en place pour les petits est plus délicate, du fait des temps de repos néces-



Les petits débrouillards

saires au respect du rythme de l'enfant. Cela nécessite donc des ajustements au fil des semaines pour suivre une libération progressive des enfants de moyenne section par exemple.

Les enseignants ont su trouver les aménagements à apporter à l'organisation des écoles afin de se libérer des inconvénients résultant de la mise en place de ce

changement important. On peut affirmer aujourd'hui, que sans une adhésion de leur part, il aurait été impossible qu'une telle réforme puisse se mettre en place.

La première réunion de bilan début octobre a montré que les parents sont satisfaits de l'organisation de ces nouveaux rythmes scolaires. Ils confirment qu'ils n'ont pas constaté une fatigue plus importante des enfants au regard des années précédentes. Cependant une vigilance particulière doit être apportée aux plus petits de l'école maternelle.



Zumba avec Florence

Une commission de suivi regroupant l'ensemble des protagonistes (enseignants, représentants de parents, intervenants, élus et animateurs) se réunira périodiquement au fil de l'année pour analyser l'évolution, et faire les réajustements nécessaires, ceci dans un souci d'amélioration continue...

Restaurant Scolaire et Garderie Périscolaire

Le quotient familial pour l'année 2014 a été fixé à 9200 € (9125 € en 2013) par le Conseil Municipal. Il est déterminé en fonction du revenu fiscal de référence et du nombre de parts. Ce quotient familial (QF) sert à déterminer les bénéficiaires des tarifs réduits aussi bien au restaurant scolaire qu'à la garderie périscolaire ainsi que pour les activités périscolaires.

Le prix du repas au restaurant scolaire a été maintenu pour l'année 2014 à 3,02 € au tarif plein et 2,23 € au tarif réduit (en fonction du QF).



TOURISME, CAMPING MUNICIPAL

Tendance de la saison estivale 2013

Marquée par un mois d'août dynamique qui a redonné le sourire aux professionnels, la fréquentation touristique de cette saison est équivalente à celle de 2012. Après un printemps à l'ambiance automnale et malgré une météo ensoleillée en juillet, la première quinzaine n'a pas connu d'affluence notable. La crise économique toujours présente pèse sur les Français qui sont partis plus tard en vacances. Les symptômes d'un tourisme de crise observés les années passées se confirment : raccourcissement des séjours, peu ou pas de dépenses annexes, négociation des prix, comparaison intense des offres, recherche des formules tout compris, arbitrage serré dans les activités pratiquées. Face à la contraction des budgets vacances, les tarifs pratiqués doivent être revus.

La demande la plus forte étant axée sur les mobil-homes, la commune a décidé d'investir dans l'achat de 6 mobil-homes.





COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 31 mai 2013

➤ **Emplois saisonniers : camping et services techniques**

Il est proposé 1,28 % d'augmentation des indemnités du gérant du camping.

➤ **Tarifs épicerie camping et divers**

Proposition des tarifs épicerie et camping pour la saison 2013.

Pas d'augmentation du prix des prestations du camping

Vote à l'unanimité

➤ **Convention ATESAT**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de renouveler la convention Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du Territoire (ATESAT).

Les missions portent sur l'assistance à la gestion de la voirie et de la circulation et l'assistance à l'entretien des ouvrages d'art (mur de Pen ar Crec'h) pour un montant annuel de 2 230,66 €.

Vote à l'unanimité

➤ **Modification du tableau des effectifs du personnel communal**

Suite à la proposition du Maire et à l'avis favorable d'avancement de grade de la commission paritaire départementale, les agents suivants peuvent changer de grade au 1^{er} Janvier 2013 :

Laurence Laporte, Aline Simon, Vincent Thily.

Vote à l'unanimité

➤ **Révision du PLU**

C. Bouvier explique :

1°) L'enquête publique concernant la modification de la zone de la 2^e tranche du lotissement du Poulajous a débuté le 27 mai pour un mois. Deux commissaires enquêteurs siégeront en alternance. D'ores et déjà, les commissaires ont demandé plus de panneaux et plus de publications dans les journaux.

2°) La révision du PLU

- La commission urbanisme a listé les prescriptions,
- Suite à la réunion de groupe, les remarques ont été envoyées à la DDTM qui a renvoyé un texte de délibération à discuter et à voter.

Après discussion, **Vote à l'unanimité.**

➤ **Admission en non-valeur transmise par la Trésorerie de Perros Guirec**

Monsieur le Maire expose la demande de mise en non-valeur transmise par la trésorerie de Perros Guirec.

Il s'agit d'une somme de 1 385 € correspondant à des frais de cantine et de garderie de 2009 à 2011 dus par un parent d'élève de l'école Diwan extérieur à la commune (Perros-Guirec).

Le Conseil ne vote pas l'admission en non-valeur et décide d'envoyer un courrier à Diwan l'informant de la décision et lui demandant de trouver une solution pour assumer cette défaillance (CCAS ou Mairie de Perros Guirec)

Ce problème ouvre un débat au conseil :

- Quelle garantie la commune doit-elle prendre pour régler de tels cas à l'avenir ?
- Par ailleurs, les écoles publiques de Louannec n'accueillent pas les élèves des autres communes du canton, le but étant de maintenir les écoles dans les petites communes alentour. Ce principe doit-il être maintenu, sachant que le principe de réciprocité n'est pas toujours respecté par les autres communes ?

➤ **Questions diverses**

● Résultats des procès en cours :

- Epoux Noël. M Le Maire rappelle les faits et annonce que la commune est condamnée à verser 4 000 €.
- Poulailers de Kerjean : rappel des faits au Conseil. En conclusion, la commune est condamnée à verser 1 500 € à l'association de défense constituée par les riverains.

● Demande de l'association Les Enfants Avant Tout pour la mise à disposition du Foyer.

Résultats du vote :

Pour : 4, Contre : 15, abstentions : 2

- Désignation de Stéphane Coquio comme référent technique INFRA POLMAR en remplacement de Ludovic Jonas.
- Banque Alimentaire : la commune a reçu un courrier demandant une augmentation de la contribution, de la commune à la distribution des denrées alimentaires : le Conseil propose de verser 0,10 € par habitant comme la subvention aux Restos du Coeur soit 291 € (déduire la somme déjà versée lors du vote des subventions de mars).

Le Conseil insiste sur le contexte de crise dans lequel nous vivons et demande au CASS d'inciter les familles dans le besoin à se faire connaître.

Vote à l'unanimité.

- Monsieur Le Maire a reçu un arrêté du Préfet stipulant que Louannec devrait recevoir des boues à épandre supplémentaires provenant de stations d'autres communes que la nôtre. Jean Nicolas n'est pas d'accord et souhaite qu'on calcule les surfaces d'épandage de la commune. Il va faire part au Préfet de son désaccord.
- La commune refuse d'adhérer à l'ANEL (Association Nationale des Elus du Littoral) comme les années précédentes.



● Affaires scolaires

Le planning de l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2013 a été transmis au Rectorat, en attente de réponse. L'analyse des coûts a été faite par Aline Simon. On estime la dépense à 50 000 € - les 12 000 € versés par l'état aux communes qui mettent la réforme en pratique à la rentrée 2013. Ces coûts seront affinés quand on connaîtra exactement les d'activités qui seront proposées.

• 18 000 € ont été budgétés pour des achats de matériel scolaire : 3 devis ont été reçus. Option prise pour un montant de 14 451 € à la société MAC Mobilier TINTE-NIAC. Achat de vaisselle neuve pour 2 500 €.

Conseil du 3 juillet 2013

➤ Lannion Trégor Agglomération

Le Conseil Municipal est informé que la nouvelle communauté d'agglomération dénommée LANNION-TREGOR COMMUNAUTE siègera à Lannion avec une annexe à Plouaret. Sa composition est définie pour deux périodes :

- du 1^{er} Janvier 2014 jusqu'au renouvellement des conseillers municipaux, la commune de Louannec disposera de 3 délégués titulaires (sur 81) et 3 délégués suppléants (sur 81).

- à compter du renouvellement général des conseillers municipaux, la commune de Louannec disposera de 3 conseillers communautaires (sur 65).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les deux délibérations.

➤ Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2012 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

➤ Présentation de la voie douce entre le bourg et le rond point de Perros-Guirec

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement du dossier d'aménagement d'une voie verte et de la piste cyclable entre le bourg de Louannec et le rond point de Perros-Guirec : appel d'offres lancé ; prochainement choix de l'entreprise ; démarrage des travaux début octobre 2013 pour une durée estimée à 3 mois.

➤ Mise en place des rythmes scolaires en 2013

Suite à la décision de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013 à Louannec, il est envisagé de créer des emplois en CDD pour l'année scolaire à venir. Pour ces Temps d'Activités Périscolaires (TAP) 12 intervenants différents interviendront sur l'école maternelle et 16 intervenants différents interviendront sur l'école élémentaire. Un emploi sport/animation est créé en CDD, il interviendra pour partie sur la commune (TAP, Garderie, ALSH mercredi, ...) et au CIDS.

Après délibération, le Conseil Municipal entérine ces emplois, autorise Monsieur le Maire à procéder aux recrutements et à signer les conventions nécessaires.

Après délibération, le Conseil Municipal valide ensuite à l'unanimité le principe de la participation forfaitaire pour ces TAP à savoir 10 € au tarif plein par an et par enfant

et 5 € au tarif réduit selon le quotient familial tel qu'il est appliqué pour les tarifs du restaurant scolaire.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la trésorière de Perros-Guirec à exercer toutes poursuites afin d'obtenir le recouvrement des titres émis par la commune et sur tous les budgets.

➤ Divers

- Dans le cadre du Plan Opérationnel d'Investissements (POI) 2013, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer des demandes de subvention auprès de la région (achat d'un broyeur à végétaux, urbanisation de la commune, zones humides).

- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne suite à la prise de décision d'acquiescer des terres en zones humides (parcelles AD 64, 74 et 75 - 8747 m² - coût 43 735 €). Une délibération d'engagement de l'achat du terrain étant nécessaire, M. Morvan est désigné pour représenter la commune lors de la signature de l'acte authentifié par Monsieur le Maire. Le Conseil Municipal autorise également Monsieur le Maire à effectuer une demande d'aide technique pour mise en valeur de ces zones auprès du bassin versant du Jaudy Guindy Bizien.

- Cession de terrain de la succession CADIOU à la commune pour l'euro symbolique (régularisation, frais de notaire à la charge de la commune).

- Algues vertes dans le Lenn : école de voile fermée pour le moment. Ramassage effectué avec l'aide de LTA / Ker Huel contact.

- Campagne électorale : l'occupation des locaux publics est réglementée (demande à formuler préalablement en Mairie).

- Convention avec LTA pour mise à disposition de 4 Vélos à Assistance Electrique loués au camping.

- Proposition d'une mise à l'honneur des sportifs de la commune par une cérémonie collective lors du forum des associations.

- Affichage : déplacement des 3 poteaux servant à l'affichage de banderoles au niveau de l'ancienne station (demande à formuler en mairie). Interdiction de mettre des panneaux au rond-point.



- Le Conseil Municipal autorise la construction d'un abri-bus qui sera installé au Guilors, et sollicite une subvention auprès de LTA.
- Emplois d'avenir : CDD renouvelables à temps plein

dans les domaines technique, social, enfance-jeunesse, ... Le Conseil Municipal approuve le lancement de la procédure pour 1 ou 2 emplois d'avenir.

Conseil du 4 septembre 2013

⇒ **Rentrée Scolaire et Temps d'Activités Périscolaires**

Monsieur le Maire rappelle que seulement 19 communes des Côtes d'Armor appliquent la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013-2014, soit seulement 6% des communes du département.

G. Egault a fourni aux membres du Conseil Municipal les tableaux des activités périscolaires pour les écoles élémentaire et maternelle, par groupe et par cycle, réalisés en collaboration avec Aline Simon, ainsi qu'un carnet de bord « Quand tu fais les TAP, c'est TIP TOP ! » distribué à chacun des enfants y participant, lui permettant de noter ses activités et horaires.

Dans ce livret figure chacun des intervenants. G. Egault les a invités au Conseil Municipal (13 étaient présents sur 19). Parmi ces intervenants, figure Clément Le Merrer, nouvel employé communal, dont la création de poste à qualification « sport/animation » en CDD d'un an avait été décidée lors du Conseil Municipal du 03/07/2013.

G. Egault présente les modalités d'application des TAP.

Il rappelle que l'application de la réforme des temps scolaires a fait l'objet d'un consensus unanime à Louanec de la part du Conseil Municipal, du corps enseignant et des représentants des parents d'élèves, en soulignant le rôle d'Aline Simon dans cette opération.

⇒ **Modification du PLU**

Conclusions du commissaire enquêteur sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone 8NAs du Poulajous.

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête publique concernant l'ouverture à l'urbanisation de la zone 8 NAs du Poulajous et la modification des orientations d'aménagement se rapportant à la zone 5 NAr, a eu lieu du 27 Mai au 28 juin 2013. C. Bouvier donne connaissance au Conseil Municipal des conclusions du commissaire-enquêteur qui n'apportent aucune remarque à cette ouverture à l'urbanisation.

Avis favorable à l'unanimité du Conseil Municipal pour accepter ces conclusions.

Modification des orientations d'aménagement se rapportant à la zone 5NAr.

C. Bouvier présente quelques modifications des orientations d'aménagement de la zone 5 NAr. Ces modifications concernent le chapitre 7 du dossier de permis

d'aménager :

Implantation par rapport aux limites séparatives :

« construction obligatoire pour tout ou partie du bâtiment principal ou annexe avec un minimum d'accroche de 6m en limite séparative »

Implantation par rapport aux voies publiques et emprises publiques :

« construction obligatoire pour tout ou partie du bâtiment principal ou annexe avec un minimum d'accroche de 6m à l'alignement de la voie publique ou emprise publique »

Avis favorable à l'unanimité du Conseil Municipal pour accepter ces modifications.

⇒ **Prix de vente du terrain de Poulajous aux particuliers et aux bailleurs sociaux**

Monsieur le Maire précise que la vente des terrains de Poulajous 1 ne peut s'effectuer, faute d'une délibération du Conseil Municipal sur le prix de cession. Il rappelle que ce prix avait déjà été discuté en Conseil Municipal, mais sans vote et propose de le fixer, comme convenu précédemment, à 50€/m² pour les particuliers et propose de céder à l'Euro symbolique aux bailleurs sociaux.

Avis favorable à l'unanimité du Conseil Municipal pour ces prix de vente.

⇒ **Urbanisme**

Poulajous Bihan : dénomination des rues et numérotation

C. Bouvier, conformément au plan fourni, propose une dénomination des rues à thématique « architectes » pour Poulajous 1, en précisant que les voies de liaison vers une future extension, même si elles sont actuellement caractérisées en « impasse », prendront le nom de « rue ».

C. Bouvier précise que « La Poste » demande d'éviter les noms bretons, souvent présents dans les communes voisines, ainsi que les noms se ressemblant (ex. : rue des îles, rue des 7 îles, rue de l'île, ...)

Les noms proposés sont les suivants : Rue Le Corbusier, Rue Antonio Gaudi, Rue Charles Garnier, Impasse Frédéric Bartholdi, Impasse Victor Baltard.

C. Bouvier propose une numérotation des lots de la Route de Kerlucun qui impose une modification des numéros des habitations existantes. L'impact de cette mo-



dification n'étant pas négligeable pour leurs occupants, le Conseil Municipal demande de voir, en accord avec « La Poste », si une autre solution n'est pas possible, en insérant une tranche avec centaine, ou avec lettres + chiffres.

Avis favorable à la majorité du Conseil Municipal pour la dénomination des rues de Poulajous 1 et demande de nouvelle recherche de numérotation de la Rue de Kerlucun.

Lotissement « Millet » route de Pen an nen Nevez

C. Bouvier distribue un plan du nouveau lotissement « Millet » route de Pen an nen Nevez intégrant une voirie d'accès indépendante.

Monsieur le Maire précise l'historique des opérations de succession qui conduisent à cette création de voirie indépendante pour chaque partie de lotissement.

Lotissement « Le Fichoux » route du Croajou

C. Bouvier distribue un plan du nouveau lotissement « Le Fichoux » route du Croajou, en précisant que la commission d'urbanisme a demandé que :

- Les boîtes aux lettres soient regroupées,
- Les lots devront être vendus séparément (pas de regroupement),
- La voirie d'accès devra être réalisée en enrobé et non en émulsion-bicouche.

Poulajous Bihan : modification du règlement

C. Bouvier informe le Conseil Municipal des évolutions suivantes :

- Le nombre de lots est modifié,
- L'entrée du lot N°10, route de Kerlucun est déplacée,
- Pour les lots 1 à 11, une « accroche » de 6m en limite séparative est imposée.

Accord unanime du Conseil Municipal pour ces modifications

Projet d'urbanisation de Poulajous Bras

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les raisons qui doivent inciter à lancer l'étude du lotissement de Poulajous 2 et un appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet d'études.

Il préconise d'anticiper la fin du portage foncier par l'EPF (Etablissement Public Foncier) en 2014 pour procéder à la vente des terrains de Poulajous 2 cette même année, ceci afin d'éviter un emprunt pour cette opération. M. le Maire précise que 15 acheteurs potentiels se sont présentés en mairie.

Monsieur le Maire précise que le PLU va évoluer, et que cette opération permettra de finaliser la continuité d'agglomération vers la future zone sportive, donc de consolider les règles d'urbanisme dans cet espace. Il précise en outre que les acheteurs potentiels se positionnent pour un début de construction en 2014.

Monsieur le Maire et C. Bouvier précisent que les

règles d'urbanisme issues du SCOT imposent 20% de logements sociaux dans les lotissements.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer les appels d'offres d'études, puis de travaux, en modifiant les critères d'attribution « qualitatif/quantitatif » à 50% / 50% (au lieu de 60% / 40%, proposé par la commission d'urbanisme), pour favoriser les coûts d'opération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres.

☛ SDE : Eclairage Public, rénovation d'un foyer

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer un devis du SDE pour un montant total de 700 € TTC incluant 5% de frais de maîtrise d'œuvre. La participation de Louannec est de 50% du coût de l'opération (350 €).

Ceci concerne le remplacement d'un mat d'éclairage situé le long de la RD6 au niveau du camping (foyer Z439 rue François Marie Luzel), endommagé par un camion de livraison dont l'identité n'a pas pu être retrouvée.

Accord unanime du Conseil Municipal pour ce devis du SDE.

☛ SDE : Eclairage Public, rénovation d'un foyer

● Cabines téléphoniques

La commune a reçu une demande de la société Orange concernant son plan d'optimisation du parc de cabines téléphoniques. 3 cabines sont actuellement en service à Louannec et il est demandé à la Commune de choisir les 2 cabines à maintenir au titre du service universel.

Les 3 cabines sont situées :

- au bas du parking Y. Nonen, près de la route de Perros (cabine à accès handicapés)
- à l'angle de la route de Tréguier et de la route de Carlouar (près de l'épicerie)
- à Mabiliès, rue des Hortensias

Les moyennes respectives d'utilisation mensuelles de ces cabines sont très faibles (3'35 – 4'09 – 5'12).

Monsieur le Maire propose de conserver la cabine à accès handicapé et celle de Mabiliès, de demander une signalisation au niveau de la cabine à supprimer pour indiquer la présence de la cabine près de la mairie, et de demander l'enlèvement de la carcasse de la cabine désaffectée qui est située à l'entrée du stade L. Bourdelles.

Accord unanime du Conseil Municipal pour cette proposition.

● Voie verte Louannec – Pont Couennec : résultat de l'appel d'offres

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de l'appel d'offres concernant l'aménagement de la voie verte entre le bourg de Louannec et le rond-point



de Pont Couennec.

Quatre entreprises ont répondu, l'attributaire mieux-disant proposé par la commission d'ouvertures des plis pour ce marché est l'entreprise COLAS pour un montant TTC de 277 145,73 € (pour une estimation à 300 222,55 €).

J-P. Morvan précise qu'une variante à 291 521,41 € avec un nouveau revêtement « sable-ciment » est pro-

posée par Colas. Monsieur le Maire propose d'en rester pour l'instant au devis initial, en examinant cependant ce nouveau revêtement.

Accord unanime du Conseil Municipal pour confirmer le choix de l'entreprise Colas et pour autoriser le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la passation du marché.

Conseil du 25 octobre 2013

➤ **Présentation du rapport d'activités Lannion Trégor Agglomération 2012**

Le rapport d'activités, présenté par Christiane Bouvier vice-présidente de Lannion Trégor Agglomération, est disponible dans son intégralité sur le site de l'Agglo :

<http://www.lannion-tregor.com/Publications.html>

Il existe également une version résumée sur le même site.

Le Conseil Municipal prend acte.

Question : Que devient le projet de territoire 2010-2015 ?

Réponse : Le projet sera réécrit après la fusion en y adjoignant les projets de la communauté de communes de Beg Ar C'ha et de la ville de Perros-Guirec

Question de P. Bénis : bien que la Communauté achète des terrains, les friches industrielles et commerciales se développent. Il fait ressortir le manque de maîtrise du foncier de LTA.

Réponse de C. Bouvier : LTA recense les cellules qui se libèrent et les propose aux entreprises qui sont en recherche de locaux ou de terrains. Mais on ne peut pas obliger un industriel à s'installer là où il ne le souhaite pas.

C. Bouvier souligne que 98 % du parc immobilier de l'Agglo est loué.

➤ **Désignation des délégués communautaires qui siégeront à Lannion Trégor Communauté du 1er Janvier 2014 jusqu'au renouvellement électoral de mars 2014. Désignation du conseiller municipal amené à siéger à la commission d'évaluation des charges transférées (CLET)**

Titulaires

- Christiane BOUVIER
- Gervais EGAULT
- Danielle VIARD

Suppléants

- David LANDAIS
- Jean-Pierre MORVAN
- Olivier SENTIEYS

NB : Jean Nicolas est remplacé par Gervais Egault, sinon pas de changement.

Désignation du délégué à la Commission d'évaluation des charges transférée au sein de Lannion Trégor Communauté : Jean-Pierre Morvan.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Redevance pour l'occupation du Domaine Public gaz 2013**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du montant maximal de la Redevance d'Occupation du Domaine Public due par GrDF : 877,65 €.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Garantie d'emprunt pour les 4 logements locatifs de BSB dans le lotissement de Poulajous**

Monsieur le Maire rappelle que BSB doit réaliser 4 logements au Poulajous et pour cela il est nécessaire que la commune accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour les emprunts d'un montant total de 429 947 €.

Les 50 % restant sont garantis par le Conseil Général. Adopté à l'unanimité.

➤ **Proposition d'acquisition de terrains en zones humides**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir environ 2 600 m² de terrain en zone humide pour rejoindre les zones humides de Poulajous Bras et Poulajous Bihan.

Le propriétaire demande 2 € le m² pour cette transaction.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Questions Diverses**

● Le problème des algues vertes du Lenn :

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de saisir le Tribunal Administratif pour que soit commis un expert qui déterminera les causes exactes de la pollution du Lenn cet été. Cette pollution peut causer des nuisances et des pertes importantes pour l'exploitation du camping et la pratique de la voile sur le Lenn.

Adopté à l'unanimité.

● Rétrocession de 26 CA au lotissement de Roc'h Wenn à la commune parcelle C 2077.

Adopté à l'unanimité.

● Un acheteur a acquis un lot dans le lotissement communal de Kérespertz (54 000 € + les frais). Ne pouvant plus construire, M. Le Maire demande au conseil d'autoriser la revente directe du terrain à un autre acheteur et ce sans réévaluation.

Adopté à l'unanimité.



REVISION PLU

- Conseil Municipal du 25-10 : Prescription de la révision (correction)
- Lancement de l'appel à candidature pour la recherche d'un cabinet d'études : mi-décembre

CAL : BELLE AFFLUENCE AU 1^{ER} MARCHÉ DE NOËL

Le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre, une quarantaine d'exposants se sont installés à la salle des fêtes et ont proposé à de nombreux visiteurs des idées de cadeaux pour les prochaines fêtes de fin d'année.

La partie de l'entrée du foyer était réservée aux produits alimentaires pour la dégustation et la vente.

Le Comité d'Animation de Louannec remercie tous les participants exposants, ainsi que les bénévoles qui ont permis la mise en place de cette manifestation.

Christian GOIFFON



NOËL À LOUANNEC





LES ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014

Des modifications très importantes entrent en vigueur pour les prochaines élections municipales dans notre commune comme dans toutes les communes de plus de 1000 Habitants.

IL N'Y A PLUS DE PANACHAGE POSSIBLE.

OBLIGATION DE VOTER LISTE ENTIERE

Chaque bulletin de vote se présentera comme suit :

Liste des 23 candidats au
Conseil Municipal

Liste des candidats à
Lannion-Trégor
Communauté

Les candidats sont présentés de façon paritaire stricte : soit un homme, une femme, un homme Soit une femme, un homme, une femme ...

Pour être valables, les bulletins ne doivent comporter aucune rature ni marque quelconque.

Le moindre trait ou autre signe rendra le bulletin nul et ce vote ne sera donc pas comptabilisé.

Pour que chaque voix compte, il faut ranger ses crayons et voter avec les bulletins fournis , ainsi le veut la loi , nul ne peut rien y changer : obligation de voter liste entière.

De plus, il sera obligatoire de présenter sa carte électorale ou attestation d'inscription ainsi qu'une pièce d'identité pour pouvoir voter. La liste des pièces d'identité admises est la suivante :

- 1- Carte nationale d'identité,
- 2- Passeport,
- 3- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire,
- 4- Carte d'identité d'élus locaux avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat,
- 5- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore,
- 6- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,
- 7- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,
- 8- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires,
- 9- Permis de conduire,
- 10- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat,
- 11- Livret ou carnet de circulation, délivré par le représentant de l'Etat,
- 12- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale,
- 13- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.



LA RENTRÉE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Mardi 3 septembre ! Une rentrée toute particulière pour les enfants des écoles élémentaire et maternelle de Louannec puisque la réforme des rythmes scolaires a été mise en place avec la semaine de 4 jours et demi.

L'articulation temps de classe et temps d'activités périscolaires (TAP) se déroule dans de parfaites conditions.

Il faut cependant préciser qu'en amont, enseignants, parents d'élèves et élus se sont réunis à maintes reprises pour préparer la mise en place de cette réforme.



Les enfants semblent ravis des activités proposées dans les TAP.

Les élèves sont répartis en 7 classes : CP avec Mme Ruellan et Mme Tanguy, CE1 avec Mme Barach, CP/CE2 avec Mme Quemper, CE1/CE2 avec Mme Daloz et Mme Renault, CM1 Mme Jestin et Mme Renault, CM1/CM2 avec Mr Le Pennec et enfin les CM2 avec Mme Guillou et Mme Tanguy.

Dès la rentrée, les activités voile et kayak mises en place fin juin ont vite démarré. Outre les projets communs à toute l'école, chaque classe détermine ses propres projets et d'autres en cours de réalisation viendront se rajouter en fonction des opportunités du moment.

- o CP : la traditionnelle pêche à pied par grande marée qui connaît toujours autant de succès dans l'école, a entraîné cette année les CM1. Les élèves de CM1 ont eux aussi placé un aquarium dans leur classe.
- o CE1, CE1/CE2 et les CP : les élèves vont pratiquer le théâtre avec l'OCCE.
- o CM1 : tous les élèves de CM1 ont suivi un stage de voile durant 4 jours sur le plan d'eau du Lenn.
- o CM2 : les élèves ont bénéficié de 6 séances d'initiation kayak au centre nautique de Lannion avec un passage au stade d'eau vive, suivi d'une prome-

nade du moulin de Kériel à Buhulien jusqu'à la base nautique.

- o Pour tous les CM1 et CM2, une journée sportive « Toutes voiles dehors » en juin 2014 (19 juin au 3 juillet) et une séance au Carré Magique sont prévues.
- o Les CP et CE1/CE2 nagent chaque mardi matin jusqu'au 10 décembre, puis ce sera au tour des élèves des CE1 et CP/CE2 le jeudi matin du 6 janvier au 30 mars 2014.

Des projets collectifs :

- o Le prix des Incorruptibles, une critique littéraire avec élection du livre préféré par vote, a commencé dans toutes les classes.
- o Le projet musique de « création, chants » est reconduit dès novembre avec une intervenante. A l'issue de ces séances, un spectacle sera présenté aux parents, le lundi 24 février 2014 à la salle du foyer.
- o Le cycle « danses traditionnelles » se terminera par un fest deiz au foyer mercredi 23 avril 2014.

Le spectacle de Noël offert par la communauté d'agglomération et la commune de Louannec, « La route enchantée » interprété par Jacques Haurogné aura lieu dans la semaine du 9 au 13 décembre 2013.

Toutes ces activités ne pourraient être menées sans la bonne volonté et l'enthousiasme des parents d'élèves du CAEL (comité d'animation des écoles de Louannec) qui organisent différentes animations afin de financer ces projets. Je profite de cet article pour les en remercier. Nous bénéficions aussi de l'aide financière de la mairie. Je remercie également le personnel communal qui par la qualité de leur travail et leur disponibilité, joue un rôle important au sein de notre école.

Marie-Paule Guillou





LE CENTRE INTERCOMMUNAL DE DÉCOUVERTE SPORTIVE CAP SPORT, CAP MOMES ET CENTRE DE LOISIRS

Regroupant 5 communes, le CIDS a en charge la découverte sportive pour les enfants de 4 à 11 ans et la mise en place des centres de loisirs.

CAP MOMES ET CAP SPORT proposent des stages de découvertes, culturels et sportifs durant les petites vacances.

AUX PETITES VACANCES SCOLAIRES :

Des stages d'une heure environ sont proposés durant 5 jours pour les petits comme les grands. Le culturel s'associe au sportif puisqu'on peut enchaîner une activité sportive avec une activité manuelle comme la poterie ou les arts plastiques.

Les centres de loisirs :

Le CIDS a la charge de l'organisation des centres des loisirs aux petites vacances.

Les formules proposées sont souples : journée ou de-

mi-journée, avec ou sans repas.

Les journées sont bien occupées par des d'activités aussi bien sportives que manuelles mais des temps calmes sont également mis en place comme les jeux de société ou la sieste pour les plus petits.

Le centre de loisirs est proposé aux enfants à partir de 3 ans jusqu'à 12 ans. Il est ouvert à chaque vacances sauf à Noël.

Les inscriptions sont disponibles sur le site internet de la commune un mois avant les vacances.

Vous pouvez aussi venir en mairie pour avoir des renseignements ou faire une inscription.

CONTACT : Aline Simon 02.96.23.20.63 ou 06.73.39.22.16

Aline SIMON

FCPE

L'assemblée générale du conseil local FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves) des écoles de Louannec s'est tenue le 12 septembre 2013. Tous les parents d'enfants scolarisés dans les écoles publiques (maternelle et élémentaire) étaient conviés. Le conseil local FCPE a pour principales missions d'informer, de conseiller et de représenter les parents d'élèves auprès des institutions (École, Éducation nationale, Mairie). À ce titre, le conseil local a proposé une liste de candidats pour la maternelle et une autre pour l'élémentaire aux élections des représentants de parents qui ont eu lieu le 11 octobre.

Au cours de l'Assemblée Générale, l'organisation fédérale de l'association et le rôle du Conseil d'école ont pu être rappelés. Le rapport d'activité de l'année 2012-2013 a été présenté. Parmi les points évoqués, on notera :

- la représentation des parents d'élèves à tous les Conseils d'École,
- la participation à la caisse des écoles,
- la semaine « cantine » au cours de laquelle plusieurs représentants ont pu être accueillis à la cantine et partager le repas des enfants.
- la participation de 4 représentants à la commission « mise en place des nouveaux rythmes scolaires » mise en place par la municipalité.
- La création d'un site internet destiné à l'ensemble des parents de l'école.

Les parents n'ayant pu assister à l'Assemblée Générale et qui souhaiteraient participer aux activités de l'association sont invités à prendre contact avec un membre du bureau via le nouveau site de l'association (coordonnées dans les cahiers des enfants)

Après avoir approuvé à l'unanimité des présents le bilan moral et le bilan financier pour l'année 2012-2013, l'assemblée générale a voté le nouveau bureau

- Présidente : Mme Soizic Bideau
- Vice-président : Mme Sophie Piriou
- Secrétaire : Mme Corinne Corcolle

- Secrétaire adjoint : Mme Elise Landais
- Trésorier : M. Hervé Dupont
- Trésorier adjoint : M. Philippe Cadro.

Cette rentrée était sous le signe d'un grand changement : la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. L'association tient à saluer le travail effectué par les élus de la commune, les employés communaux (tout particulièrement Aline Simon), ainsi que celui des équipes enseignantes. Leur investissement pour que l'école devienne un lieu de respect du rythme de l'enfant était indispensable.

Depuis plus de trente ans, de nombreux spécialistes (médecins, pédagogues, chronobiologistes) s'accordent à penser que le rythme de 4 jours à l'école, ne convient pas aux enfants. Malgré cela, de nombreux débats autour de cette réforme et la politisation autour de sa mise en œuvre s'acharnent à vouloir la mettre en échec. Il est à déplorer des consignes trop vagues de la loi Peillon semant le trouble dans la mise en œuvre.

A Louannec, le bilan est plutôt positif et un comité de veille a été créé pour cette année test. Des modifications pourront ainsi être apportées, et nous veillerons à ce que l'enfant soit toujours au cœur des préoccupations.

Au niveau des familles, cela nous demande à tous une grande vigilance en ce qui concerne le rythme des enfants à la maison. De nombreux emplois du temps, en sont bouleversés. Il faudra un peu de temps pour que chacun retrouve ses marques.

Pour finir, quelques mots d'enfants recueillis lors de l'interview d'une journaliste :

Etes vous plus fatigués ? Réponse des enfants : plus fatigués que quoi ?

Comment c'est d'avoir école le mercredi ? Trop bien il n'y a école que le matin et puis grâce à cela on termine plus tôt et on fait des activités trop géniales...

Le conseil local FCPE de Louannec



ATELIERS ET CHEMINS

Pour tout renseignement s'adresser :
Michelle Quéméré : 02 96 23 26 32
Pour le tricot : Annie 02 96 23 11 05
Pour la couture : Gisèle 02 96 23 05 36

Les activités :

- Atelier de couture avec Gisèle le mardi après-midi (14h à 17h) : confection de coussins, nappes, modification de vêtements, etc.....
- Atelier de tricot avec Annie le mercredi matin (9h à 12h) : tous les modèles, de la layette à l'adulte (femme et homme).
- Marche le lundi après-midi.

Après une semaine de randonnées au mois de mai à Audierne, le Cap Sizun et l'île de Sein, la section marche d'« Ateliers et Chemins » de Louannec a effectué une sortie les 17 et 18 septembre à Dinard, Saint Malo et en bord de Rance. Malgré un



temps un peu maussade, le séjour s'est passé dans de bonnes conditions et les 27 randonneurs ont pu admirer les beaux paysages des environs de la Rance.

Michèle QUÉMÉRÉ

Danse.... avec DANSE PASSION



Danse-Passion a ouvert sa 17^{ème} année d'existence avec 96 adhérents, répartis en 5 niveaux.

Trois cours sont dispensés le lundi (dont le cours débutants) et deux le jeudi soir.

Notre association accueille les couples désireux de se familiariser aux danses dites de salon. Nos animateurs, Jocelyne et Christian Briand, assurent le bon déroulement des cours et l'apprentissage de danses variées (rock, paso, tango, valse, cha-cha...).

De la danse mais pas de stars.... L'ambiance est au travail mais pas de concours, ni de compétitions, et plutôt le plaisir de partager sa passion dans une ambiance conviviale.

Les bienfaits sont nombreux : la danse reste une activité sportive et, pratiquée avec régularité, elle favorise la souplesse, la coordination, la concentration et la mémoire. Elle permet aussi parfois de vaincre ses inhibitions et reste un très bon moyen de se détendre.

Beaucoup d'avantages donc et si cette activité vous intéresse, vous pouvez consulter notre site internet: <http://dansepassion.pagesperso-orange.fr/> ou vous renseigner à cette adresse : danse-passion@wanadoo.fr

Plusieurs soirées sont d'ores et déjà prévues cette saison, la première (Soirée des Débutants) aura lieu le ven-

dredi 6 décembre au foyer de Louannec.

D'autres rendez-vous sont fixés : vendredi 24 janvier, samedi 12 avril et la soirée de clôture a été fixée au samedi 14 juin 2014.

Notre association est gérée par un conseil d'administration constitué de la façon suivante :

- Francis DOREE, Président,
- Françoise MORIN, secrétaire,
- Isabelle PEZRON, trésorière,
- Bruno RAVALLEC, Jean-Yves PERON, Claudine BACUS et Marc PHILIPPE.

Francis DORÉE





BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC

Après la saison d'été, le camping municipal de Louannec débute son repos automnal mais ... c'est sans compter sur les bénévoles de l'association "Bourse aux Vêtements" qui s'activent pour la manifestation d'octobre.

Grâce à la mobilisation des personnes, l'association doit arriver à bout d'un travail de titan. Pas toujours facile mais la mise en place doit être prête le jour J.

Le prêt d'un barnum supplémentaire par le Comité d'Animation de la commune a permis d'exposer correctement les vêtements d'homme.

L'association "Bourse aux vêtements" a enregistré 10977 articles au mois d'octobre. Les acheteurs étaient

nombreux et contents de leurs achats. 5496 articles vendus soit 50.07% pour un prix moyen de 3.79 €.

L'association "Bourse aux vêtements" retient 10% sur chaque vente lui permettant ainsi de faire des dons (CCAS de Louannec, ...).

Eliane CHEVÉ

02 96 91 62 08

eliane.cheve@wanadoo.fr

RENDEZ-VOUS 2014

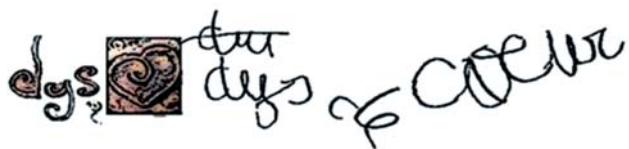
Dépôt : jeudi 20 mars (de 9h à 16h)
(15 articles max par personne)

Vente : samedi 22 mars (de 9h à 18h)
et dimanche 23 mars (de 14h à 17h)

Reprise des invendus :
samedi 29 mars (de 14h à 16h)



DYS DE COEUR



L'association Dys de coeur s'adresse aux jeunes souffrant de troubles d'apprentissages et à tous les acteurs qui les entourent. Elle permet ainsi de partager et d'échanger dans différents groupes : groupe jeunes, groupe adultes, groupe Agirdys réservé aux professionnels (enseignants, rééducateurs...).

Dans la convivialité et la bonne humeur, nous nous retrouvons toutes les 6 semaines environ lors de soirées

à thèmes : trucs et astuces, préparer la rentrée... pour les adultes ; pockets films... pour les jeunes.

Quelques dates :

27/09/13 : Assemblée générale

18/10/13 : 1^{ère} réunion adultes/jeunes

15/11/13 : conférence « Estime de soi » par Mme Stéphanie Ridel psychologue

13/12/13 : soirée de Noël

Contacts :

www.dysdecoeur.fr

webmestre@dysdecoeur.fr

www.facebook.com/dys.decoeur



LA GAVOTTE LOUANNÉCAINE

L'année 2013-2014 est répartie avec 28 cours.

33 personnes sont inscrites à ce jour dont 6 nouveaux danseurs de Louannec.

Les cours :

Ils permettent d'apprendre une cinquantaine de danses de toutes les régions de Bretagne.

Les modifications que nous avons apportées à l'organisation commencent à porter leurs fruits. Il est très difficile de concilier l'apprentissage des danses et en même



temps intéresser les connaisseurs. Ce qui se comprend. Les cours sont dorénavant divisés en deux parties : une première partie, apprentissage et une seconde enchaînement de danses avec moins d'explications comme en situation de fest noz. Ceci permet aux professeurs de contrôler et de rectifier les faux-pas des danses qui ont été apprises et aux confirmés de parfaire leurs connaissances en demandant les danses qu'ils souhaitent danser. Cette nouvelle formule semble contenter l'ensemble des participants.

La Gavotte permet de se retrouver dans une ambiance amicale tous les mercredi (en dehors des vacances scolaires) pour pouvoir ensuite danser aux festou noz.

La date de remise de l'article et la date de l'assemblée générale (15 novembre) ne coïncidant pas, il ne nous pas possible avec certitude de présenter le calendrier des différentes manifestations.

Toutefois, l'association devrait organiser :

- en Décembre : un repas dit « Espagnol » (avec invitation d'anciens membres de La Gavotte).
- le 8 Janvier : la galette des rois
- le 18 Janvier : fest noz à la salle des fêtes de Louannec avec le plateau suivant :
 - Lapoused-Noz.
 - Les frères Morvan.
 - Pokez-Denn.

Nous comptons sur votre présence.

- Dernier point : le 2 juin 2014, **La Gavotte aura 10 ans**. Le bureau et le comité d'animation nous préparent certainement un beau programme.



Pour suivre la vie de la Gavotte consultez notre site :

<http://www.gavottelouannecaine.fr>

Pour nous contacter et vous inscrire:
association@gavottelouannecaine.fr

ou Tél: 06.11.60.49.25

Le Bureau de la « Gavotte »

ESPOIRS TALIBÉS

L'association ESPOIR TALIBES de Louannec organise une soirée animée au profit des enfants Talibés du Sénégal le samedi 15 Février 2014 à la salle des fêtes à 19h.

L'argent récolté sera reversé directement sur place pour améliorer les conditions de vie de ces enfants et financer des soins, l'achat de matériel éducatif et de fonctionnement d'un centre d'accueil à Saint-Louis.

Menu adulte : 12 euros

Menu enfant (jusqu'à 12 ans) : 6 euros

Plat sénégalais : Poulet Yassa

Possibilité de plats à emporter

Inscription par tél au : 06 79 98 21 14

ou sur le site <http://www.espoir-talibes.com>

N'hésitez pas à prendre contact pour tout renseignement concernant cet évènement ou pour toute autre question sur le but de cette association. La présidente vous remercie d'avance pour votre participation.

Christine THUAULT

NOUVEAU





ARAL

Promenade gourmande bigoudène ! Tel était le thème de notre escapade de rentrée du 10 septembre : 56 participants, sous un soleil radieux, ont parcouru la région de Pont L'Abbé en commençant par la dégustation de douceurs à la biscuiterie, suivie par une halte aux ruines de Languidou avant de déjeuner, avec un menu très apprécié par les gourmets, à Penhors, face à l'océan. L'après-midi, après un arrêt à la chapelle de Tronoën avec son calvaire du XVème siècle, le circuit se poursuivait vers Saint-Guérolé, le phare d'Eckmühl avant de se terminer au Guilvinec avec l'arrivée des pêcheurs.

Dépayement complet pour le groupe de 26 personnes qui, du 9 au 16 octobre, ont découvert l'île de Chypre. Ravis de leur séjour, ils nous font partager leurs souvenirs grâce aux nombreuses photos ensoleillées, en évoquant, non sans une pointe de nostalgie, les visites des lieux chargés d'histoire : sites archéologiques et églises byzantines.

Le concours de belote du 21 octobre a réuni 52 équipes. Le traditionnel repas de fin d'année, le 11 décembre permet aux adhérents de se retrouver dans une conviviale et chaleureuse atmosphère.

Pour le premier semestre 2014, outre les activités hebdomadaires (marches, informatique, belote, scrabble), les principaux événements sont les suivants :

- Assemblée Générale avec la galette des rois le 15 janvier
- Repas d'hiver le 1^{er} février,
- Concours de belote (date non fixée),
- Sortie à Saint-Pol-de-Léon pour le cochon grillé le 10 avril,
- Goûter des Anciens en mai,
- Sortie culturelle,



Le Guilvinec

- Loto le 27 juin.

Date à retenir : le mercredi 15 janvier 2014 – Assemblée Générale avec dégustation de la traditionnelle galette.

Joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2014

**Carmen LAIZET
et Anne-Françoise CHANTEAU**



Contacts :

02 96 91 06 61 - 02 96 91 03 90 - 02 96 23 05 37
Aral22@laposte.net



Île de Chypre



LES VOIX LIÉES DE LOUANNEC

Concert de la chorale Les Voix Liées à l'église de Louannec.

Le public est venu nombreux le samedi 9 novembre à l'église de Louannec au concert des Voix Liées qui chantaient pour Amnesty International.

Le programme de Spirituals et Gospels a enchanté l'assistance qui a pu juger du travail accompli par la chorale louannécaine qui se réunit tous les jeudis à l'annexe de la bibliothèque de 19h à 21h.

D'autres dates de concerts sont déjà fixées :

- le 8 décembre à 14h à l'église de La Clarté pour un programme de Noël et à 17h30 au café Théodore à Locquémeau pour un programme de Spirituals et Gospels
- le 22 février à la salle des fêtes de Louannec en partenariat avec la chorale « Les Polysons »
- le 24 mai à Pommerit Jaudy avec la chorale « Les Polysons »

- le 29 mai à l'église St Jacques de Perros avec la chorale anglaise « Cantemus ».

La chorale reprendra ce même programme le dimanche 8 décembre à 17h30 au café Théodore de Locquémeau. Elle se produira à cette même date à l'église de La Clarté à 14h dans un programme de chants de Noël.

Les Voix Liées ne vont pas tarder à s'atteler à leur nouveau programme qui sera plus léger et fantaisiste.

Si vous aimez chanter et désirez rejoindre le groupe dans une ambiance studieuse et conviviale, n'hésitez pas à contacter la présidente au 02 96 23 05 37 ou la chef de chœur au 02 96 23 34 24.

La chorale aimerait surtout étoffer ses pupitres d'hommes.

Jeannette LE ROY

ECOLE DIWAN

Delioù brav, delioù sec'h, delioù an diskar-amzer...

Delioù an diskar-amzer o kouezhañ tro ha tro... Setu un digarez brav da vugale skol Diwan Louaneg evit mont da bourmen a-raok vakañsoù an Hollsent. Bras ha bihan zo bet dorn ha dorn o tastum a bep seurt delioù, frouezh, ha tokoù-toñseg ar c'houlz-bloaz 'ba bourk Louaneg. Ha fonnus ar bourmenadenn, rak delioù ruz, melen, kistin, orañjez a oa bet berniet er baner. Implijet e vefont e-kerzh prantadoù dizoleiñ ar bed evit deskiñ diwar-benn an natur : anavezout o stumm, anv o gwezenn, o frouezh. Ar peurrest a dalvezo da sevel oberennoù arzel a bep sort.

Betek ober e oa bet profitet gant ar vugale da zizoleiñ legumaj ar c'houlz, da geñver "Sizhunvezh ar blaz". Karotez, pour, potiron, panez deuet gant an eil pe egile a

oa bet peilhet, troc'het ha poazhet da fardañ ur soubenn saourus !



L'équipe pédagogique et le bureau de l'AEP Diwan Louaneg.





FORUM DES ASSOCIATIONS

La mairie honore ses sportifs lors du forum des associations

Vingt-six associations étaient présentes samedi 7 septembre pour offrir aux Louannécains la possibilité de trouver de quoi satisfaire leurs envies de sport, de loisir, de danse de jardinage, d'engagement humanitaire ou de culture. Du plus petit au plus grand, tous ont pu s'inscrire aux activités proposées.

L'affluence a été à son comble dès l'ouverture des portes et c'est un flot continu de visiteurs qui a arpenté la salle communale.

Pour la première fois, cette année, la municipalité a tenu à honorer ses sportifs qui ont brillé lors de diverses compétitions. Suzanne Benis, en athlétisme, l'équipe honneur jeunesse des Sternes, l'équipe senior de handball, l'équipe C de l'USPL, l'équipe de tennis des jeunes de 13-14 ans et celle des seniors hommes ont été honorés pour leurs résultats.

Enfin Clara Burel, la championne de France 2013 de tennis de la catégorie des 12 ans, s'est vue remettre la médaille de la commune, distinction rarement distribuée, pour sa performance exceptionnelle.

Clara avait débuté au mini-tennis à Louannec, avec Aline Simon, puis au club local avec Georges Paysant, avant de s'inscrire au TC lannionnais.

Après avoir remporté le titre départemental à Lamballe le 11 mai, elle a arraché le titre régional à Saint-Malo le 20 mai, puis a été sacrée championne de France le 27 juin, à Roland-Garros et, cerise sur le gâteau, la numéro 1 française de sa catégorie des 12 ans, a remporté le 25 août, le tournoi de Louannec, dans la catégorie simple dame. Parmi les autres sportifs honorés au cours de cette cérémonie, citons Suzanne Bénis, vice-championne départementale du saut en hauteur et troisième aux épreuves combinées ; l'équipe honneur jeunesse des Sternes, vice-championne de Bretagne FFSCF ; l'équipe 1 seniors du Mell Zorn qui a remporté la coupe du Conseil Général en handball ; l'équipe C de l'USPL, championne de son groupe de D3 qui accède à la D2 ; les 13-14 ans du TC Louannec, champions départementaux en D3 et l'équipe 1 hommes qui termine à la tête de sa poule de D4 et accède à la D3.



Clara Burel, félicitée par le maire, Jean Nicolas, qui lui remet la médaille de la commune



USPL SAISON 2013/2014

Pour la nouvelle saison 2013-2014, changement d'entraîneur pour les seniors, Stéphane Le Calvez remplace Philippe Le Bourdon. Stéphane rejoint au club son frère Alain, responsable de l'école de football. Après une saison 2012-2013, où la montée en DSR s'est jouée sur le dernier match, l'équipe A connaît un début de championnat compliqué par les absences (blessures, raisons professionnelles...) générant des résultats mitigés (2 victoires, 2 nuls, 2 défaites). La qualité du collectif et la volonté de réussite des joueurs sauront passer outre ces difficultés et ramener des victoires au club.

Les saisons se suivent et se ressemblent pour la réserve de l'USPL... et ceci malgré un début de championnat a priori plus à sa portée ! À ceci deux raisons principales : le nombre de blessés (notamment en défense centrale) et des erreurs "de jeunesse" payées cash à ce niveau ! Tout reste donc encore à faire pour le maintien.

L'équipe C a débuté son championnat avec une équipe différente de l'année dernière suite au départ de certains joueurs et à l'arrivée d'autres. Le bilan de 5 défaites et 1 victoire nous annonce une saison difficile. Afin d'obtenir le maintien, les victoires face aux équipes de fin de tableaux seront obligatoires. L'apport des jeunes U18 Corentin et Andrew, ainsi que de l'expérimenté Eric Le Biez sont à souligner.

Très bon début de saison des U18 qui ont remporté tous leurs matchs de championnat et de coupe. Certains ont même fait leurs premières armes en senior avec succès.

Deux équipes de U15 (avec un effectif de plus de 30 joueurs) sont engagées cette année en championnat. L'entente Perros-Louannec-Trélevern-Trévou devient donc « le Groupement des Jeunes des 7 îles ». La première équipe composée principalement de 2ème année surfe sur son championnat : avec 40 buts marqués et 2 encaissés, elle fait partie des 3 meilleures équipes de D2 du district. La coupe Y.SERADIN n'est pas en reste avec 16 buts pour et 0 contre. Avec Jean-Yves Brient aux commandes, l'équipe réserve ne démérite pas et est actuellement en milieu de tableau.

L'école de football de l'USPL accueille les enfants dès l'âge de 5 ans. Entraînés par des bénévoles, chaque

samedi après-midi, les 94 enfants inscrits cette année (90 de l'USPL et 4 du FCTT) sont répartis par tranche d'âge. Outre l'école de football, les jeunes participent à des plateaux regroupant les écoles de la région et certaines catégories sont prometteuses. Si l'effectif des jeunes recrues a atteint le maximum possible, il n'est pas de même pour les encadrants. Le club souhaite que de nouveaux éducateurs rejoignent son école de football, pour qu'il n'y ait au maximum que 10 enfants par éducateur.

Les volontaires qui auraient deux heures à consacrer aux enfants seront les bienvenus. Ils rejoindront ainsi l'équipe des bénévoles du club, constituée d'éducateurs sportifs et de personnes qui, dans l'ombre, font vivre le club. Tel est le cas de Marie-Louise Henry, dite « Mamie Lou », qui tous les samedis, prépare le goûter des apprentis footballeurs. « Je suis en retraite et j'ai du temps à consacrer aux enfants et puis ça m'occupe », confie-t-elle. Un verre de grenadine, un gâteau et un sourire de Mamie Lou, voilà ce qui attend les enfants après avoir couru après le ballon. « Ils sont tous gentils et ils sont bien encadrés. Et chose importante à mes yeux, ils me disent bonjour et merci », souligne Marie-Louise.

Si vous désirez vous investir en tant que bénévole au sein de notre école de football, contactez Alain LE CALVEZ au 06 70 92 87 70 ou Jean-Luc PIERES au 06 82 37 66 25.

Les dirigeants



U18



USPL Equipe U15



MELL ZORN

La saison de handball 2012-2013 s'est terminée par une belle victoire des seniors garçons de Louanec Mell Zorn en coupe du Conseil Général. La saison 2013-2014 a repris depuis la mi-août pour les équipes seniors et, cette année, une équipe senior fille a été créée après deux années sans effectif suffisant pour inscrire un groupe en championnat. Cette équipe s'est constituée grâce à un groupe de jeunes filles assidues depuis plusieurs années, qui ont été rejointes par quelques joueuses d'expérience. Au niveau des plus jeunes, les effectifs sont stables. Le club propose l'activité de handball dans les catégories suivantes :



Les enfants de l'école de handball

- une équipe fille de moins de 12 ans (2002-2003)
- une équipe garçon de moins de 12 ans (2002-2003)
- une équipe fille de moins de 16 ans (1998-1999-2000)
- une équipe senior garçon (1996 et avant)
- une équipe senior fille (1997 et avant)
- une activité handball loisir pour les seniors filles.

La bonne santé financière du club a permis de s'équiper de nouveaux ballons et de matériel qui facilite la mise en œuvre des entraînements.

Il est encore possible pour les enfants ou adultes de s'inscrire dans les différentes catégories proposées. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Alain GAREL au 02.96.23.30.55.

Le repas annuel du club aura lieu le samedi 8 Février 2014.



Equipes moins de 10 ans et moins de 12 ans à l'entraînement

- une école de hand-ball pour les enfants de moins de 9 ans (2005-2006-2007)
- une équipe mixte d'enfants de moins de 10 ans (2004-2005)

BAD'LOISIRS

En juin dernier, la sortie familiale et ensoleillée à « La récré des trois curés » a été couronnée de succès. Enfants et parents y ont partagé un moment convivial.

Mais la saison ne s'est pas achevée sur cette sortie

puisque les séances libres du lundi soir ont continué pendant le mois de juillet. Ces intermèdes sportifs durant l'été ont d'ailleurs eu du succès.

Avec une cinquantaine d'adhérents, la nouvelle saison de badminton démarre avec bonne humeur et énergie. Une dizaine d'enfants de primaire participent aux cours donnés par Aline Simon. Cette année, les adolescents, après une demi heure d'initiation, se mesurent aux adultes pendant une heure, au début de la séance libre. Les adultes, eux, prennent possession des cours les lundi et mercredi soirs.

Si vous avez envie de pratiquer une activité sportive dans une atmosphère conviviale, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Stéphanie OLIVIERO





LES CYCLOS LOUANNÉCAINS SUR LES ROUTES AUVERGNATES

Depuis plusieurs années, le Cyclo-club louannécain organise au mois de mai un séjour d'une semaine qui mêle sport, tourisme et convivialité. Cette année, c'est Murol dans le Puy-de-Dôme qui a été choisi par les 19 participants (cyclistes et accompagnateurs-trices). Murol, bourg de 600 habitants à proximité du lac Chambon et du Mont-Dore, est entouré des monts d'Auvergne, alors pour en sortir il faut, quelle que soit la route choisie, gravir au moins un col. Dans ces paysages de moyenne montagne, nous avons en particulier apprécié les gorges de Gourgoulles, les lacs d'Aydat et Pavin, les cols de Guéry (1268m), de la Croix Morand (1401m) et de La Croix St Robert (1451m) sans oublier les rudes montées vers Saint-Anastaise et Super-Besse avec des passages à 10%. Nos efforts étant récompensés à chaque fois par une belle vue sur le Puy de Sancy encore recouvert de neige fraîche. Nos accompagnateurs-trices ont pu aussi



Sur la route du col de Guéry

profiter des chemins de randonnée et visiter le château médiéval de Murol, la vallée de Chaudefour... Lors d'un mercredi pluvieux, l'ensemble du groupe s'est retrouvé au parc Vulcania qui présente de nombreuses attractions sur le thème du volcanisme. Hébergés en pension complète dans un village vacances, nous avons également pu apprécier la gastronomie auvergnate et en particulier le fameux fromage Saint-Nectaire. Malgré une météo quelque peu maussade, une vraie convivialité et une excellente ambiance ont régné tout au long de cette semaine avec beaucoup de rigolades, n'est-ce pas René!

Consultez notre site : <http://louannecyclo.free.fr/>, vous y trouverez le programme des sorties à venir et bien d'autres informations.

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN DE LOUANNEC

LA MARCHE NORDIQUE

Il reste des places pour les cours de marche nordique les mercredis à 9h15.

Rejoignez un groupe privilégié de 10 à 15 personnes pour des séances d'une heure et demi avec Line, animatrice confirmée. Cette discipline est reconnue pour ses bienfaits sur le tonus musculaire et sur la détente.

L'association de Gymnastique de Louannec a donc tout naturellement développé cette activité sportive très complémentaire aux cours de gymnastique d'entretien déjà en place depuis de longues années (3 séances hebdomadaires les mardis (20h 30)

jeudis (18h 30) et vendredis (9h15). L'adhésion est unique que l'on pratique une seule ou les deux activités.

Dans une ambiance sportive et amicale, vous pratiquerez avec plaisir la marche nordique, activité qui s'adresse à tous et qui séduit de nombreux adeptes. En effet, ce sport fait travailler (dans la bonne humeur et sur des sentiers du littoral) 80% des muscles du corps. Il permet donc une musculation harmonieuse tout en ménageant les articulations.

L'association prête des bâtons. Prévoir un certificat médical "marche nordique".

Contact et réservation :

tél. 06 85 15 79 48,
line.priser@orange.fr.





BABY GYM

Durant une séance de 45 minutes, encadrée par Aline, les enfants âgés de 9 à 36 mois profitent de tous les équipements (mini trampoline, agrès mousse, ballons, parcours) mis à leur disposition pour leur plus grand plaisir. Eveil à la motricité, éveil musical, échanges amusants entre les enfants, une séance agréable pour les petits comme pour les parents. Cette année nous comptons 23 inscrits et le bureau compte de nouvelles têtes.

A la Présidence : Gaëlle Lebrun

A la Trésorerie : Emilie Zeggane

Au Secrétariat : Linda Sleiman

Les séances ont lieu le Lundi de 10 h à 10 h 45 à la Salle de Sport de Louannec (sauf vacances scolaires). Les inscriptions se font à l'année ou au trimestre .

Les tarifs : 60 euros/année, 45 euros pour le 2^{ème} enfant



Pour toute inscription, n'hésitez pas à nous contacter au 06 79 35 66 55.

TENNIS CLUB DE LOUANNEC

Le tournoi d'été 2013 est à marquer d'une pierre blanche pour le Tennis club. Servie par une météo plus clémente que l'année précédente, la compétition a rassemblé 177 inscrits au total, un joli score quand on sait que le tournoi ne comporte pas de catégories jeunes. Pour la première fois depuis longtemps, un tableau double dames a notamment pu être organisé.

Pendant dix jours, le juge-arbitre Olivier Sentieys, secondé par Olivier Landau et Armel Auffret, a géré efficacement les différents tableaux, tandis que les bénévoles du club assuraient l'accueil des joueuses et joueurs.

Sur le plan sportif, l'édition 2013 aura été marquée par le retour de Clara Burel sur ses terres. La Louannécaine a fait ses premiers pas au TCL avant de rejoindre Lannion avec le succès que l'on sait. Devenue championne de France des 12 ans, Clara a tenu à participer au tournoi et elle a bien fait puisqu'elle l'a emporté au terme d'une finale très disputée.

Le palmarès s'enrichit de nouveaux noms puisque, chez les messieurs, Nicolas Spanos (Quimperlé) a également signé sa première victoire à Louannec.

Au-delà de l'aspect sportif, le tournoi reste un moment clé pour le club, celui où l'ensemble des bénévoles se



retrouve et échange avec les partenaires, élus, commerçants... Le tout dans une convivialité jamais prise en défaut, symbolisée par le pot final qui attire toujours la foule !

L'autre intérêt du tournoi est que les bénéfices constituent une ressource financière essentielle dans le fonctionnement du club. Ajoutés à la subvention municipale, ils ont permis cette saison de proposer les cours de l'école de tennis au même tarif que l'an passé (malgré l'augmentation du prix de la licence par la fédération). Un plus pour toutes les familles concernées.



BABY BALL

Le baby ball a ouvert de nouveau ses portes à la rentrée 2013 et affiche complet avec une grosse vingtaine d'enfants âgés de 4 à 6 ans. Cette année, l'animation sportive est assurée par Philippe Le Bourdon qui succède à Aurélie Beauvillain (Fondatrice de l'association) qui passe la main après plusieurs années au service des petits.

A noter l'augmentation du pourcentage de petites filles qui a pour conséquence une adaptation du célèbre jeu des « chevaliers, princesses et dragons », pour lequel Philippe a dû créer un nouveau type de personnage : « la chevalière » ...

Autre nouveauté, l'association est devenue internationale avec l'accueil de 2 petits anglophones !

Un week-end de décembre sera traditionnellement consacré au goûter de Noël avec notamment une ren-



contre entre les parents et les enfants sur le terrain. Le goûter promet d'être joyeux !

Pour le bureau du Baby Ball
Marc VARON

AÏKIDO

Toujours dans la bonne humeur, l'Aïkido EPA (école internationale d'aïkido) un art qui a du mal à se faire connaître.

Et pourtant l'Aïkido est une véritable self défense à la portée de tous. Cet art martial fournit une réponse efficace à toutes formes d'attaque à main nues ou avec des armes (couteau ...) contre un ou plusieurs agresseurs. Hommes, femmes, enfants, ados, seniors, pas de ségrégation d'âge ou de niveaux.

Les échanges et la diversité des pratiquants sont pour l'Aïkido de Louannec une importante source de richesse comme en témoignent les nombreux stages nationaux et internationaux auxquels chacun peut participer et sont l'occasion de réunir des Aïkidokas de divers pays et de régions.

La pratique a pour conséquence :

- Un excellent entretien physique
- Une grande maîtrise de soi
- Une bonne self défense
- Un développement des reflex
- Une grande détente et pour retrouver une meilleure souplesse
- Une meilleure gestion du stress et des conflits contre la violence sous toutes ses formes

N'hésitez plus ! Laissez vous tenter et venez essayer, inscription toute l'année.

Renseignements :

Michel Vinet 06-25-12-10-31
ou michelvinet31@yahoo.fr
www.aikido-louannec.fr

Michel VINET





MAISONS FLEURIES : PALMARÈS 2013

Après un printemps froid et pluvieux, la chaleur et le ciel bleu ont permis aux fleurs d'éclore et au gazon d'être vert et dru. Comme on le constate depuis plusieurs années, les jardiniers ont fort à faire pour palier aux aléas climatiques. Malgré la conjoncture actuelle et la hausse des prix des fournitures - le jardin a un coût pour ceux qui s'y consacrent - nos concitoyens continuent d'améliorer l'embellissement de leur maisons, jardins, balconnières ou abords.

Cette année encore, les amoureux des fleurs et jardiniers amateurs se sont distingués par la qualité de leur composition, la variété des plants, la déclinaison des dégradés de couleurs qui mettent en valeur habitat, murs et rues. Les employés municipaux n'ont pas été en reste. En effet leur travail a été récompensé et la commune a reçu le 5^{ème} prix dans la catégorie des villes de 3 000 habitants au concours des Villes et Villages Fleuris 2013 et le 2^{ème} prix dans la 5^{ème} catégorie des villes de 3 à 5 000 habitants du concours fleurissement du Pays Touristique 2013.

Bravo aux lauréats du palmarès 2013 !



JARDINS VISIBLE DE LA RUE	
1 LE GALL Yves	9 Rés. Jacques Cartier
2 HAVARD-ROPARS Florence	10 Clos de Kermeur
3 FEUNTREN Yolande et J.François	4 Hent Treuz
4 DRUAUX Thérèse	5 Rue Louis Guilloux
PARCS ET GRANDS JARDINS	
1 LEON André	57 Bis Route de Kernu
1 BODY Marie Madeleine	2 Allée des Ajoncs
2 LE DAMANY Hervé	7 Venelle de Pont ar Saoz
3 LEGAY Nathalie	Park ar c'hastel
3 GROUSSET Christiane	7 Chemin des Goémoniers
FACADES FLEURIES	
1 SEABRIDGE David	4 Goaridec
1 COINTEREAU Monique	10 route de Kerjean
2 DUGOURD Yvette	6 Cité Keresperetz
3 QUELLIEN Gérard et Annie	62 Route de Nantouar
3 LE GONIDEC Germain	63 route de Perros
POTAGERS	
1 GODE Charles-Yves	9 chemin des Goémoniers
2 MARZIN Yvon	7 route de Nantouar
3 LE BUZULIER Thierry	35 Côte de Kernu
HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	
1 LE BONNIEC Yves	8 Hent Milin ar Stang
2 Le colombier (M. Vanbelle)	Coat Gourhant
3 Hôtel les Sturnes	Rond point Perros
PETITS JARDINS	
1 LE GUEN Lydie	11 Rue des Pierres noires
2 LUART Anaïg	20 Rue du Nividic
2 CHEVALIER Roseline	11 rue Ile Malban
ABORDS EXTERIEURS A LA PROPRIETE	
- COINTEREAU Monique	10 route de Kerjean
- GUEGUEN Robert	6 rue Lannec Vihan
- OUBERIE Olivier	2 Route de Pen Ar Hoat
- GROUSSET Christiane	7 Chemin des Goémoniers

DÉSHÉRBAGE DES ESPACES COMMUNAUX

Les méthodes d'entretien des espaces communaux évoluent de manière à utiliser moins de produits phytosanitaires, dans l'objectif premier de préserver la qualité de l'eau.

En effet, le bourg est classé en partie à risque fort de ruissellement selon le plan de désherbage réalisé par le syndicat de bassin versant : tout produit chimique pulvérisé sur les trottoirs sera entraîné par les pluies vers le réseau d'eaux pluviales puis les cours d'eau. De plus, un arrêté préfectoral (1er février 2008) interdit le désherbage chimique des fossés, caniveaux et avaloirs.

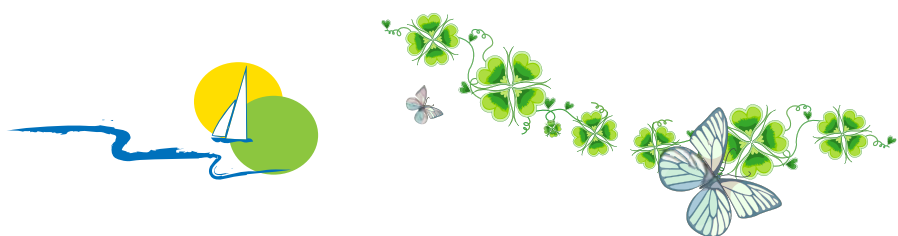
Enfin, une réglementation nationale (arrêtés ministériels du 12 septembre 2006 et du 27 juin 2011) restreint désormais, pour des motifs de santé publique, les possibilités d'emploi de produits phytosanitaires dans les lieux publics.

Les techniques alternatives continuent donc à se développer : balayage, désherbage thermique ou mécanique...

Cette évolution se traduit parfois par quelques herbes folles en bordure des trottoirs ou dans le cimetière. Faut-il le déplorer ? Moins de produits chimiques, c'est un environnement plus sain pour tous. Tolérer quelques herbes devant chez soi, c'est aussi laisser davantage de temps aux agents communaux pour d'autres tâches.

Cette évolution est parfaitement cohérente avec le plan Ecophyto 2018 qui vise une réduction de moitié des quantités de produits phytosanitaires utilisées en France, tous utilisateurs confondus.

Bassin Versant Jaudy-Guindy-Bizien



LES FRUITS, UNE RICHESSE PATRIMONIALE BRETONNE



Pôle Fruitier de Bretagne

Conservation, Études et Valorisation

Initié en 2009 par l'association Les Mordus de la Pomme, le Pôle Fruitier de Bretagne a été créé fin 2011. Le projet, porté par la CODI (Communauté de Communes de Dinan), est financé par la Région Bretagne, la CODI, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, du Morbihan et l'association COEUR Emeraude (porteuse du projet de Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude).

Le Pôle Fruitier de Bretagne a 4 missions essentielles :

- L'inventaire des variétés fruitières patrimoniales
- La conservation des variétés patrimoniales
- L'étude des caractéristiques des variétés
- La valorisation économique et pédagogique des variétés fruitières bretonnes

Le Pôle Fruitier de Bretagne œuvre aujourd'hui sur l'ensemble de la Région Bretagne et a pour vocation à fédérer les acteurs bretons de la filière fruitière (associations, professionnels, laboratoires...) et de sensibiliser le grand public à la richesse fruitière bretonne et à la disparition des vergers.

Aujourd'hui, devenus invisibles pour beaucoup, les arbres fruitiers de Bretagne sont en danger. Présents dans les haies, ils ont parfois disparu lors des remembrements. Beaucoup de vergers ont également disparu avec l'urbanisation.

La diversité fruitière bretonne, estimée à 6000 variétés, représente un potentiel important dans la réponse aux enjeux environnementaux (réchauffement climatique, résistance aux maladies...) et nous avons tous un rôle à jouer.

Si vous possédez un verger ou un vieil arbre fruitier chez vous, une variété locale ancienne peut s'y trouver. Dans ce cas, un geste simple peut permettre de sauvegarder une variété de la disparition : prévenez-nous ! Nous pourrions, au besoin, récolter un greffon qui permettra de sauvegarder ce patrimoine génétique pour les générations futures.

Renseignements :

Guillaume LEPETIT

Pôle Fruitier de Bretagne

Maison de la Rance - Quai Talard – Port de Dinan

22100 LANVALLAY

02.96.87.73.42 - www.polefruitierbretagne.fr

DES FRELONS ASIATIQUES A LOUANNEC

Pour la première fois, un nid de frelons asiatiques a été éradiqué dans un quartier de Louannec. Il s'était établi dans une cabane d'enfants dans le jardin d'une maison inoccupée donc au calme.

Spécialiste de la destruction de nids de frelons européens et de guêpes, le pompier volontaire, Marc Meudic, à l'abri dans une combinaison spéciale et très épaisse, s'est vite rendu compte que la situation n'était pas habituelle. En effet, dès qu'il a pénétré dans la cabane des enfants, il a été l'objet d'une attaque très agressive de la part des insectes, ce qui n'est pas le cas avec les frelons européens. Après quelques incursions dans la cabane, il a fallu se rendre à l'évidence : c'est une alerte aux frelons asiatiques.

Il n'avait jamais été confronté à une telle situation. Le nid mesure près de 50 cm de diamètre sur une même hauteur. Les insectes sont plus petits que les frelons

européens dont il a une grande habitude. Il a injecté une poudre blanche dans le nid. L'essentiel est de tuer la reine afin qu'elle ne refonde pas une nouvelle colonie plus loin.

Après une 2^e visite sur les lieux le lendemain, il a constaté que la pulvérisation avait porté ses fruits.

Il faut se rendre à l'évidence, la progression de ces insectes est inquiétante sur notre territoire. C'est le 8^e nid en Côtes d'Armor et pour la première fois, on le retrouve à hauteur d'homme. Habituellement, les

nids se trouvent dans les hauteurs des arbres. La grande échelle des pompiers est souvent nécessaire.

Si vous avez un doute lors de la découverte d'un nid, appelez la mairie qui vous donnera tous renseignements utiles et fera le suivi des déclarations à la préfecture des Côtes d'Armor qui elle-même fera suivre au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).





➔ Inscription école maternelle

Les enfants nés en 2012 peuvent être inscrits à l'école maternelle en 2014. Les parents munis de leur livret de famille se présentent à la mairie pour la pré-inscription puis contactent la directrice de l'école qui validera celle-ci.

➔ Recensement militaire

Les jeunes hommes et jeunes femmes sont tenus de se faire recenser entre la date de leur 16 ans et la fin des trois mois suivants. Ils doivent se présenter à la mairie de leur domicile munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. Une attestation de recensement, indispensable à la constitution des dossiers de candidatures aux examens et concours ainsi qu'à la conduite accompagnée soumis au contrôle de l'autorité publique sera remise à l'intéressé.

➔ Colis de Noël

Comme chaque année, un colis de Noël est apporté à domicile aux personnes âgées de 80 ans et plus. Au cas où une personne aurait été oubliée, qu'elle veuille bien se faire connaître auprès des services de la mairie afin qu'un colis lui soit immédiatement adressé.

➔ Horaires de la bibliothèque

Lundi 18h-19h

Mercredi 15h30-17h

Samedi 10h30-12h

Adresse Messagerie:

bibliothèque.louannec@gmail.com

➔ Emplois saisonniers :

Les jeunes recherchant un emploi saisonnier au cam-

ping municipal sont invités à retirer des bulletins d'inscription en Mairie à partir du 10 Janvier.

➔ Nombre d'électeurs

2585 : 1233 Hommes, 1352 Femmes.

➔ Calendrier des vacances scolaires 2014

Vacances d'hiver : du vendredi 28 février 2014 (après la classe) au lundi 17 mars 2014.

Vacances de printemps : du vendredi 25 avril 2014 (après la classe) au lundi 12 mai 2014

Vacances d'été : à partir du vendredi 4 juillet 2014 (après la classe)

➔ La Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor

Elle propose depuis 46 ans des formules "tout compris" au départ de St-Brieuc, Lamballe et Rennes durant les vacances scolaires de mars 2014 (pour les enfants, pour les jeunes, pour les familles et les adultes). Des activités sportives et ludiques sont adaptées et proposées au meilleur tarif pour chaque public dans les stations de ski qui nous accueillent. Retrouver la plaquette sur le site : http://www.fol22.com/IMG/pdf/brochure_neige_2014_mep2.pdf

➔ Marchés

De Noël : 30 novembre et 1^{er} décembre

Hebdo : tous les mardis matins

➔ CAL

Fête de la Musique : 21 juin 2014

Théâtre : 18-19 et 26-27 avril 2014 au foyer

ESCROQUERIE

La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) est régulièrement informée de l'utilisation frauduleuse de l'appellation « Finances Publiques » pour abuser les contribuables. Ces actions visant aussi bien des usagers particuliers que des professionnels peuvent revêtir diverses formes telles que :

* des courriers électroniques frauduleux (« phishing »)

Le phishing ou technique du "hameçonnage" consiste en l'envoi de courriers électroniques usurpant l'identité d'administrations ou de grands organismes.

Le message est très souvent à l'entête ou à la signature de la Direction Générale des Finances publiques ou des Ministères de l'économie, des finances ou du budget. Il demande aux usagers de fournir leur numéro de carte bancaire ou de compléter leurs coordonnées personnelles en vue d'obtenir un remboursement d'impôt.

Ces courriers sont des faux. L'administration fiscale n'est pas à l'origine de ces envois. Le numéro de carte bancaire n'est jamais demandé pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt, ni pour compléter des coordonnées personnelles.

La DDFiP des Côtes d'Armor engage fortement les usagers à ne pas répondre à ces messages, à ne pas cliquer sur les liens qui s'y trouvent et recommande de les supprimer systématiquement.

* des courriers postaux contenant une proposition commerciale superflue. Il s'agit très souvent de proposer à un créateur d'entreprise une inscription sur un Registre National Intra-communautaire contre paiement (envoi d'un chèque), alors que l'attribution d'un numéro de TVA intra-communautaire par l'administration est gratuite et automatique.

* des appels téléphoniques émis par des personnes se faisant passer pour des agents des Finances publiques auprès de contribuables, leur demandant de fournir des coordonnées bancaires ou de réaliser un virement sur un compte pouvant être domicilié à l'étranger. Si vous êtes contacté de cette façon, n'hésitez pas à prendre le nom de votre interlocuteur, afin d'appeler le service des impôts des particuliers ou le service des impôts des entreprises dont vous dépendez, et demandez à parler à cette personne. N'appellez pas au numéro qu'elle pourrait vous donner.



Fabre Sylvain 7 A allée des Genets Rond point mabilles
06.88.59.98.26 22700 Louannec

TY SMOKY

**Cigarette électronique,
accessoire, liquides...**

CIGARTRONIC

18h à 20h du lundi au vendredi

14h à 20h le samedi

ORTHOPHONISTE

Stéphanie Jouanno
5 route de Perros
22700 Louannec
02 96 49 01 24



ARMOR BATY

Maçonnerie Générale

Sébastien LE MORVAN

4 ter Le Tossen
22700 Louannec
Tél. 06 63 20 16 76
E-mail : armorbaty@orange.fr

Guillaume BREHAULT

**Couverture
Zinguerie
Bardage**

15, Ar Vouster
22700 LOUANNEC
06 77 82 97 58
gbrehault@hotmail.fr



Restaurant Traditionnel - Ambiance chaleureuse
Du mardi au dimanche soir
02 96 35 97 27



LA TAVERNE - 02 96 35 97 27



Restaurant de cuisine traditionnelle
Ouverture midi et soir tous les jours
sauf mardi soir et mercredi
02 96 91 83 21



Du mardi au vendredi 17h - 2h (3h le samedi)
Dimanche 15h - 2h
02 96 23 01 34

Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Agencement Intérieur & extérieur	LES TRAVAUX DE LA PETITE FOURMI	22, rue du Nividic	02.96.23.08.62/06.30.95.72.33
Ambulance	AMBULANCE LE ROUX	Poulajous	02.96.23.29.89
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Auto-école	ARMOR AUTO-ÉCOLE	4 route de Tréguier	02.96.37.03.66
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Chauffage-Sanitaire-Entretien	CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.72.94.31.85
Charpente - Ossature bois	ARMOR CHARPENTE		06.21.93.20.07
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	59 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Couverture zinguerie	THEPAULT	40 route de Kernu	02.96.49.07.63
Couverture zinguerie bardage	BREHAULT Guillaume	15, Ar Vouster	06.77.82.97.58
Couvreur- Plombier	DAFNIET Gilles	1 ZA Mabiliès	02.96.91.12.73
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Diagnostics immobiliers	DIAGNO IMMO	19 route du stivel	02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
Electricité	M ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	3 Park Ar C'hastell	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	PAYSAGES JP	Route de Perros	02.96.91.12.24
Entretien Propriété	TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08
Espaces verts	BOUDER-TAILLARD	ZA Mabiliès	02.96.92.75.68
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Infirmier	PAUGAM Ronan / DEFARS Paola	5 route de Perros	02.96.49.01.22
Jardiniers Paysagistes	ATOUT ENTRETIEN	ZA de Mabiliès	06.74.27.97.61
Maçonnerie	DENIS Jean-Jacques	1 route du Stivel	02.96.91.04.62
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Mécanique	Société Actuel VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuisier	TREMEL André	31 route du Croajou	02.96.91.13.28
Menuisier	MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie	SAD Marc		02.96.23.33.86/06.86.46.95.60
Nettoyage	MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90
Peintre	LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65
Peintre	FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Réparation/ventes...	SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65
Reparation/entretien cycles	ATELIER DU 2 ROUES	ZA de Mabiliès	02.96.23.08.91
Tournage d'art sur bois	CELTITUDE Sarl	BP 40247	02.96.37.68.51/06.64.03.83.21
Travaux bâtiment	ALLAIN Gauthier	38 route de Tréguier	02.96.23.07.38
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar	La Taverne	M. ANDRIEU Francky	15 Rue des Ecoles	02.96.23.06.40
Bar	Le Dockland	Mmes TRAN-VIMIER Vanni et LAVÉANT Mélina	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22
Boulangerie	Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Brasserie	Eux	Mrs GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	7A, allée des Genêts	06.88.59.98.26
Coiffeur	Esprit Nature	Mme BORNET	2 Allée du Verger	02.96.23.13.80
Coiffeur	A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Coiffeur	Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34
Epicerie	L'Épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04
Garagiste	Garage Citroën	M. LE FOULER	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Sternes	M. et Mme DURAND-DESCADILLES	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Len	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Immobilier	ABCD Immobilier		Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Massage - Relaxation - Onglerie	Tamaris		8, rue des Mouettes	09.66.43.33.19
Restaurant	Chez Bruno	M. Mme BRIDOU	3 Hameau de Petit Camp	02.96.23.24.47
Restaurant	Villa Louannec	M. JOUMAA Christophe	Rond-Point Mabiliès	02.96.35.97.27
Restaurant	L'AbriCôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Restaurant	Le Garde-Manger	M. CLOIN	4 route de Kernu	02.96.91.83.21
Service à la personne	Aide 2 vie	M. DECOURTIE Olivier	34, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Savonnerie	Savonnerie de l'Île Tomé	M. MILLOT Gérard	Côte de Kernu	savon.iletome@laposte.net
Tabac Hôtel Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60
Toiletage canin	Tendance Canine	Mme ABIVEN	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99
Vins de propriété	Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98



LOGEMENT - HABITAT

ADIL (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique
ou financier Permanence 9h-12h
Centre Jean Savidan à Lannion
Tél. : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV
Lannion-Trégor, association de
Consommateurs.

Tous les vendredis, 9h-12h.

Centre social de Ker-Huel

29 bd d'Armor – Lannion

Tél. : 02 96 48 27 47

E-mail : clcv-tregor@tiscali.fr

Site Internet : www.clcv.org

UFC - QUE CHOISIR (Association des consommateurs)

AL de Paimpol/Lannion

Permanence à Lannion chaque Vendredi après-midi
de 15h30 à 18h30.

Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.

1 rue Ampère

22300 LANNION

C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Envi- ronnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre dispo-
sition pour tout conseil aux particuliers désirant construire.

Permanence à la Subdivision de l'Équipement de Lannion.

1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-16h.

Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

ERDF - GDF :

8 Quai d'Aiguillon

22300 Lannion

Tél. : 08 10 73 16 46

Sécurité-dépannage :

n°azur 08 10 33 03 22

POINT INFORMATION HABITAT

21 rue Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 05 93 50

TRANSPORT

Agglo' mobi :

n°azur 0 810 22 22 22

SNCF : 36 35

Aéroport de Lannion :

Rte de Trégastel – Lannion

Tél. : 02 96 05 82 22

EMPLOI

Pôle Emploi :

Boulevard Armor – Lannion

Tél. : 39 49

Mission Locale pour l'Emploi : Les

jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi

peuvent également s'inscrire à la Mission Locale pour
l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : m-l-lannion@wanadoo.fr

INFO - DROIT

Maison de la Justice et du Droit

15 Quai Maréchal Foch

Route de Loguivy

22300 LANNION

Tél. : 02 96 37 90 60

Lundi, mardi (1er et 3ème mardi du mois)

et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

INFOS ADMINISTRATIVES

Centre des Impôts

Kroas Hent Perros

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

Trésor Public

12 rue des Sept Iles

22700 Perros-Guirec

Tél. : 02 96 23 20 86

SANTE

Centre Hospitalier

Tél. : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor :

Tél. : 02 96 46 65 65

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39 Avenue du Park Nevez

BP 40746

22300 LANNION

Tél. : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

• Centre administratif et social de Kermaria
à Lannion

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.

• Centre social de Ker-Huel

29, bd d'Armor Lannion

2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis,
9h-12h et 14h-17h30.

Trégor Alcool Assistance

La Croix d'Or

22300 LANNION

Tél. : 02 96 91 44 56

Association BEAUVALLON : PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION

Tél. : 02 96 46 34 43

ALMA 22 (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22

BP 4618

22 046 SAINT -BRIEUC Cedex 22

Tél.: 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 107

(112 à partir d'un portable)



Pompiers	18	La Poste	02 96 23 13 11
Gendarmerie	02 96 23 20 17	Les Ecoles	
Médecins		Ecole Élémentaire	02 96 91 13 65
Sylvie LE BERRE		Ecole Maternelle	02 96 91 25 47
20, Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51	Relais Assistantes Maternelles	02 96 23 20 63
Roland LE GALL		Aide-ménagère - Soins à domicile	
Croas Hent	02 96 23 28 94	25, Av. de la mairie	
Nathalie RONNELLE		St-Quay Perros	02 96 91 00 09
4, route de Tréguier	02 96 23 14 31	Centre de Loisirs	
Cabinets soins infirmiers		Rue des Ecoles	02 96 91 22 25
2, rue St Yves	02 96 23 26 54	Camping municipal	
Chirurgiens-dentistes		Ernest Renan	02 96 23 11 78
Gilles LE PAGE		E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence	
5, route de Perros	02 96 49 06 20	Electricité - Gaz	0810 333 122
Françoise SIAUVE-LE DCEUFF		Préfecture St-Brieuc	02 96 62 44 22
3, rue des Écoles	02 96 23 22 68	S/Préfecture Lannion	02 96 46 74 46
Pharmacie		Correspondants	
Anne GUEZIEC		Ouest-France	02 96 23 09 61
Rue des Feux du Large	02 96 23 19 71	M. Pigny	06 76 14 91 95
Masseur Kinésithérapeute			cpigny@orange.fr
René THUAULT et Emmanuelle JEZEQUEL		le Télégramme	02 96 23 70 46
2 route de Nantouar	02 96 23 07 98	M. Even	02 96 91 17 29
Pédicure			rene.even@orange.fr
Anne-Lise FAIJAN		le Trégor	02 96 23 07 59
5 route de Perros	02 96 23 23 05	Mme Le Gall	annick.le-gall2@wanadoo.fr
Orthophoniste		EPHAD	
Stéphanie Jouanno		Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55
5 route de Perros	02 96 49 01 24	SYNDICAT D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC	
Ambulance Taxi		25 avenue de la Mairie	02 96 91 00 09
Fabienne LE ROUX	02 96 23 29 89	CCAS Mairie Louannec	02 96 23 20 63
Taxis - Malades assis			
A BORD TAXI	02 96 54 61 64		
06 12 53 34 71			

Horaires Déchèterie

Horaires Été
(du 31-3-13 au 27-10)
Ouvert tous les jours
de 9h à 12h et 14h à 18h
Horaires d'Hiver
(du 28-10 au 30-3)
Ouvert tous les jours
de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Le BIM
Adjoint responsable de la
publication : C. Bouvier
Ville de Louannec 22700
Tél. : 02 96 23 20 63
Site Internet : www.louannec.com
Membres de la Commission :
C. Bouvier, G. Egault, D. Gannat
N. Michel, D. Viard
Rédaction : Mairie de Louannec
Dépôt légal : Novembre 2002
Impression : Publi Trégor - Lannion
Distribution : Daniel Coïc

Mairie : 02 96 23 20 63
Fax : 02 96 23 35 42
Heures d'ouverture :
Lundi au Jeudi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30
Samedi 9 h 00 - 12 h 00
E-mail : mairie-louannec@orange.fr
Internet : www.louannec.com
E-mail : camping-louannec@orange.fr
bulletin-louannec@orange.fr

Permanences du Maire et des Adjointes

Jean NICOLAS	Tous les jours 10 h - 12 h
Jean-Pierre MORVAN	Mardi/Judi/Samedi 10 h - 12 h
Christiane BOUVIER	Mardi/Samedi 10 h - 12 h
Gervais EGAULT	Samedi 10 h - 12 h
Jacques MAZEAS	Mardi/Judi/Samedi 10 h - 12 h
Jean-Marc FABRE	Samedi 10 h - 12 h
François LE BOZEC	Jeudi 10 h 30 - 12 h



Ecole de voile.



Marché.



Camping.



Aire de Camping-cars.



U6 à U11